

LA PRATIQUE DE L'INTERPRÉTATION DANS LE PROTOCOLE DIPLOMATIQUE

Elena MAFTEI-GOLOPENȚIA

Technical University of Civil Engineering Bucharest, Romania

Ștefania IARCA

Freelance conference interpreter

Résumé: Ce travail se propose d'analyser la relation entre le protocole diplomatique et l'interprète, ainsi que le rôle de ce dernier dans l'architecture des événements impliquant des règles strictes de protocole. Il s'agit d'étudier la symbiose entre ces deux activités qui jouent une fonction importante dans l'économie de la communication à tout niveau, d'autant plus dans l'économie des manifestations officielles. L'interprète et l'interprétation, bien qu'indispensables dans ce type de manifestations, sont peu connus et, donc, très peu décortiqués dans les recherches scientifiques dédiées à ce sujet, qui marquent ainsi un vide à combler par notre analyse.

Mots-clés: interprétation, interprète, protocole diplomatique, communication, règles protocolaires

1. Introduction

Ce travail a pour objectif d'analyser deux activités assez méconnues même à l'heure actuelle, à savoir le protocole et l'interprétation et de les étudier en tant qu'activités interdépendantes. On peut sans aucun doute en parler comme étant à la fois élitistes et éclectiques, jouant un rôle important dans l'économie de la communication à tout niveau, d'autant plus dans l'économie des manifestations officielles. De ce fait, il est tout à fait pertinent de s'intéresser davantage à ce sujet et d'en mieux comprendre les ressorts.

A la base de ce travail, il y a plusieurs questions : Qu'est-ce que c'est que le protocole ? ; Comment et en quelle mesure le protocole réussit-il à avoir un impact sur l'interprétation ? ; Quelle relation s'établit entre l'interprète et la personne chargée du protocole d'une institution ? ; Quels sont les défis qu'une bonne interprétation doit relever dans le contexte diplomatique du protocole ? Nous essaierons, donc, à travers notre recherche d'y répondre, tout en tenant compte du fait que les activités déroulées pour respecter le protocole et l'interprétation sont indissociablement liées l'une à l'autre et que cette relation étroite qui s'établit entre les deux est le vecteur principal d'une communication réussie lors de ces manifestations officielles.

2. Corps de la communication

Toute interaction relationnelle est régie par des conventions et des codes qui relèvent de nos intentions, de nos attentes, mais également de nos obligations et de nos responsabilités. Ces codes règlent les comportements dans la vie en société et facilitent le vivre ensemble. Autant dire que ces codes de comportement sont de portée universelle, car ils peuvent être appliqués dans toute situation de communication. Les rituels pour la paix, pour les cultures de la terre, pour faire venir la pluie ou pour empêcher le déluge, pour rendre hommage aux entités surnaturelles, les cérémonies de couronnement des rois, les cérémonies dédiées aux visites officielles sont autant de

manifestations et d'activités qui attestent l'importance accordée depuis toujours à ces conventions. En effet, ces pratiques remontent à l'aube de la communication de l'individu avec autrui, de la cohabitation et du vivre ensemble en harmonie, des premiers essais d'organisation sociale.

« La vie en société a imposé des règles de comportement entre les membres de la communauté, entre ceux-ci et les institutions de l'État, aussi bien qu'entre l'État en question et d'autres États, règles qui, codifiées au long du temps, se sont constituées en normes protocolaires. Celles-ci se sont avérées indispensables quant à la communication interhumaine et aux rapports entre les États, vu que le protocole renforce l'État et ses institutions, impose le respect des symboles nationaux et détermine le fonctionnement efficace de l'appareil d'État. » (E. Manciu, 2008 : 21)

Toutes ces activités et manifestations sont de nos jours institutionnalisées sous le syntagme de protocole, courtoisie, étiquette et préséance, autant de dénominations pour décrire une panoplie de normes, usages, coutumes et traditions qui doivent être respectés dans les relations interhumaines. À sens similaire, il n'en reste pas moins que le protocole, l'étiquette et la courtoisie sont synonymes. Tout au contraire, chaque syntagme désigne des usages différents. Pour mieux comprendre le monde du protocole, il faut parler de son champ d'action :

« Le protocole établit l'ensemble des règles et des normes pour les manifestations officielles. En fonction de son champ d'application, le protocole peut être national ou international, le premier s'applique à l'intérieur d'un État et le second – dans les relations entre États souverains. Le protocole institutionnel comprend un ensemble de normes et de dispositions légales en vigueur auxquelles s'ajoutent les usances, les coutumes et les traditions des peuples. Il gouverne l'accomplissement des actions officielles. Le protocole international se penche sur la diplomatie et codifie la totalité des règles, unanimement acceptées au niveau mondial, relatives aux relations entre les diplomates et les autorités des pays où ils sont accrédités, aussi bien qu'aux relations entre les missions diplomatiques et leur personnel dans une capitale. » (E. Manciu, *idem*)

L'existence des services de protocole dans chaque institution administrative, allant des mairies au Ministère des Affaires étrangères, témoigne de l'enjeu à haut niveau de cette pratique. Associé à la diplomatie au sens général, le protocole institue donc des rapports entre les détenteurs de pouvoirs à tous les niveaux. Certes, tout manquement au protocole engendra un clivage au niveau relationnel :

« L'attention portée à la connaissance et à l'application à la lettre de ces normes ne doit pas être comprise comme expression d'un formalisme, mais du respect, de la considération que l'on doit à d'autres peuples, organismes d'États, semblables. C'est toujours le protocole qui veille au respect des usances afin d'éviter les erreurs qui peuvent impacter grièvement – de par méconnaissance – sur le bon déroulement des activités officielles. » (E. Manciu, *idem*)

Comme mentionné ci-dessus, le protocole peut être mis en relation avec d'autres appellations telles la courtoisie, l'étiquette, la préséance. L'étiquette, du nom du recueil des activités déployées aux grandes cours royales du XVe siècle, englobe de nos jours toutes les « bonnes manières » se pliant au comportement en société. Au fil du temps, le terme connaît un glissement de sens et de nos jours, il a trait davantage à la rigueur des relations entre individus.

« L'étiquette a trait au formalisme des relations entre particuliers, c'est-à-dire entretenues sur une base individuelle, que ce rapport soit hiérarchique ou non. Les deux termes, protocole et étiquette ont tendance à se confondre. Si le protocole s'applique aux rapports institutionnels

et l'étiquette aux rapports individuels, il s'agit dans les deux cas de rapports entretenus dans le contexte de la vie publique. Leur non-application est susceptible d'entraîner des effets négatifs affectant l'ensemble de la collectivité, tandis que le non-respect de l'étiquette entraîne des effets habituellement limités aux seules personnes en cause. » (L. Dussault, 2009 : 3)

Être conforme à l'étiquette c'est saluer de façon appropriée ses interlocuteurs, se montrer à leur disposition, être respectueux par rapport aux différences culturelles et hiérarchiques. Il n'en demeure pas moins que l'étiquette règle les interactions entre différentes fonctions, tout au contraire, elle crée des liens entre individus et œuvre à la création des rapports interpersonnels. En ce sens, la politesse, le respect d'autrui et le maintien d'une atmosphère relationnelle agréable sont les attributs de l'étiquette. Associée au cérémonial, la préséance établit un ordre hiérarchique symbolique entre individus, fonctions et institutions lors d'une manifestation officielle. D'après E. Mancieur (2008 : 21), « la préséance est la priorité accordée à un participant à une activité pluripersonnelle, par un autre participant, compte tenu de l'importance de chacun au sein de la société, du rang dans la hiérarchie étatique, du grade et de l'ancienneté dans la fonction occupée, de l'âge ». *Instrument de la communication*, d'après L. Dussault (2009), le protocole et ses auxiliaires deviennent donc l'apanage des réunions réussies à tous les niveaux, surtout au niveau officiel. Le protocole a été depuis toujours un moyen de communication entre individus au sein de divers noyaux, à partir de la tribu, plus tard des communautés pré-nationales et des États et jusqu'à l'apparition des organisations internationales et du milieu mondialisé des affaires. Au fil du temps, le protocole prend de plus en plus d'ampleur et témoigne donc de l'importance de la communication à tous les niveaux. Dans ce qui suit, nous allons présenter quelques conseils pratiques qui ont trait au protocole, à l'étiquette et à la préséance, fortement utiles dans l'exercice de l'interprétation en milieu diplomatique. Nous allons nous concentrer sur : l'accueil et les présentations, la préséance et le placement lors des réunions et la tenue vestimentaire.

3. L'accueil et les présentations

Les différences de culture, d'approches, de mentalité et d'attitude partout dans le monde font de l'accueil des hôtes, des présentations, des formules de politesse autant d'exemples qui relèvent du cachet de chaque culture. Lors des réunions officielles, accueillir correctement les hôtes et s'adresser courtoisement est un signe de respect vers autrui. De ce fait, il est très important de connaître les usages du pays hôte.

« Les subtilités – pas toujours évidentes au premier abord – des gestes de bienvenue propre à chaque culture sont telles que celui qui s'y risque se met en danger de ne pas les pratiquer correctement et de se trouver à être impoli alors qu'il vise précisément le contraire. Par exemple, il n'y a pas lieu d'accueillir un Japonais en pratiquant l'inclinaison de la tête, ne serait-ce qu'en raison de la maîtrise à acquérir au préalable des trois niveaux existant selon le rang de la personne à laquelle la salutation s'adresse. De même, on n'accueillera pas un Thaïlandais, en unissant les deux mains, comme pour une prière : la hauteur des mains doit correspondre au statut de la personne à qui l'on offre ce salut et ne pas s'y conformer est, au mieux, se ridiculiser, au pire, un manque de respect. » (L. Dussault, 2009 : 33)

Accompagner correctement un hôte, se présenter et le présenter aux autres invités demande la maîtrise des bonnes manières inhérentes au pays hôte, mais également la maîtrise des pratiques et des usages propres au pays visiteur.

« L'usage protocolaire convenu veut que l'invité soit à la droite de l'accompagnateur. Cependant, il arrive fréquemment que l'on doive passer devant. Cela vient de ce que la personne en visite ne connaît pas la configuration des lieux où elle se trouve. L'agent de protocole passe alors nécessairement devant pour montrer le chemin. C'est pourquoi prier un visiteur de passer devant – comme le voudrait l'étiquette - ne s'applique pas toujours. » (*ibidem* : 34)

Ensuite, en titre de clarification, il est important de mentionner la fonction d'une personne en priorité, plutôt que son nom : « S'il faut choisir entre mentionner la fonction occupée par une personne ou son nom, la préférence ira à la fonction. Les invités ayant été conviés en raison de leur statut, la mention de la fonction seulement se justifie car il est plus courtois de demander son nom à une personne dont on connaît la fonction que l'inverse. » (*ibidem* : 39)

En ce qui concerne la préséance lors des présentations, il y a aussi des exceptions à retenir : « La personne la moins importante est présentée à celle qui l'est le plus. Il est demeuré courtois de présenter un homme à une femme, sauf s'il s'agit d'une personnalité publique telle qu'un chef d'État, un ambassadeur, un ministre (...). C'est la personne qui accueille l'hôte qui le fait en premier et il en est de même de la part de la personne à qui l'ont est présenté. » (*ibidem* : 40)

De plus, un agent de protocole doit savoir que l'ordre des noms et prénoms diffère en fonction de chaque culture et langue : « En Occident, le prénom d'une personne précède son nom. C'est l'inverse dans les langues comme le chinois, le cambodgien ou le vietnamien. » (*ibidem* : 33)

4. La préséance et le placement lors des manifestations officielles

Un aspect très sensible dont il faut tenir compte est la préséance et le placement des invités dans la salle et autour de la table, lors des déjeuners, des dîners et des réceptions. Il faut se montrer respectueux à l'égard de tous les invités, mais aussi de toutes les consignes de la préséance. L'organisation d'un événement ayant la participation des dignitaires de tous les coins du monde, issus de cultures et de mentalités différentes est l'occasion de rapprochements, à condition que les usages protocolaires soient respectés. De ce fait, il est essentiel que les personnes chargées du protocole veillent au bon déroulement de l'événement et au respect des normes et des usages protocolaires.

La place d'honneur réservée à la personne la plus importante qui participe au déjeuner / dîner est soit au milieu de la table, devant l'hôte, soit à la droite de l'hôte, en fonction de la forme de la table et du placement. La place suivante en fonction de l'importance est à la gauche de l'hôte. La place d'honneur doit être fixée toujours du côté où le participant peut voir soit la porte, soit la fenêtre, si la porte est latérale. Si la porte aussi bien que la fenêtre sont latérales, la place d'honneur est fixée de sorte que le participant ait la plus grande visibilité. [...] C'est toujours après avoir établi l'ordre de préséance des participants, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes et compte tenu de leurs fonctions qu'on établit le placement. À niveau égal, on prend en considération l'ancienneté en fonction et ensuite l'âge. L'ordre de préséance est établi d'après la présentation des lettres d'accréditation dans le cas des ambassadeurs et d'après le grade et l'ancienneté en fonction dans le cas des diplomates. En principe, les femmes veuves ou divorcées ont priorité par rapport aux célibataires lorsque celles-ci n'occupent pas de fonction. [...] S'il s'agit d'une conférence internationale, on établit le placement des personnes déléguées de par l'ordre alphabétique du nom du pays représenté. Il faut établir au préalable soit la langue dont on tient compte dans la dénomination des pays,

soit la lettre, par tirage au sort, pour commencer le placement des invités. [...] L'interprète se place sur une chaise, derrière la personne pour laquelle il traduit. Il y a aussi des cas où l'interprète s'assoit à la table, que ce soit à côté de celui pour qui il doit traduire ou sur une des dernières places protocolaires situées de toute façon devant l'hôte et l'invité d'honneur, assis un à côté de l'autre, à une table rectangulaire. [...] S'il faut se rendre en automobile et recourir aux services d'un interprète, celui-ci s'assiéra sur le strapontin, devant l'hôte. Si l'automobile n'en a pas, l'interprète s'assiéra sur les sièges arrière, entre l'invité et l'hôte. L'interprète ne s'assiéra pas à côté du chauffeur, d'où il ne pourra pas assurer une bonne traduction. (E. Manciu, 2008, p. 120-154, *passim*)

5. La tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire est porteuse de message, à tout niveau d'interaction. Elle l'est d'autant plus en milieu diplomatique, ou elle sert d'outil de communication non-verbale, tout comme l'usage protocolaire, la préséance et l'étiquette. De ce fait, les réunions officielles imposent une certaine tenue vestimentaire, indiquée d'habitude sur le carton d'invitation. Il faut, de toute façon, faire la différence entre la tenue de ville, celle de cérémonie se déroulant pendant le jour ou lors des soirées officielles, bals, dîners, danses, réceptions et à l'opéra.

6. L'interprétation dans le protocole

Le besoin de l'homme de communiquer et de se faire comprendre par d'autres personnes ne parlant pas la même langue a entraîné le besoin de traduire un message d'une langue vers l'autre, d'où l'institutionnalisation de la traduction et de l'interprétation. L'interprétation s'avère d'autant plus nécessaire de nos jours, dans l'ère de l'information instantanée, une fois le processus de la mondialisation et de l'interdépendance mis en place entre tous les pays. De surcroît, la multiplication et l'élargissement des institutions, des organisations internationales (ONU, OMS, UNESCO, OTAN), de l'appareil administratif (justice, police, douanes) et la mondialisation du milieu des affaires ont entraîné un besoin rampant des services d'interprétation. De ce fait, la communication multilingue est devenue un enjeu majeur de notre temps et les services d'interprétation un impératif. En fait, le terme-clé auquel il faut penser au moment où l'on veut expliquer l'interprétation est la communication, puisque l'interprète rend la communication possible entre des personnes s'exprimant à travers différentes langues, tout en dépassant les barrières linguistiques. Dans ce qui suit nous allons aborder l'interprétation dans le contexte du protocole, tout en mettant en évidence l'enjeu de l'interprétation dans les rapports diplomatiques. « How have mutually incomprehensible humans maintained their ceaseless, intimate contact throughout the ages? We all know the answer. Bilingual or multilingual people, known as interpreters or translators, have been the intermediaries. Without their services, there could have been no "international relations". » (R. Rolland, 1999 : 7)

Mais pour faire une bonne interprétation, il ne suffit pas de bien maîtriser une langue étrangère, qu'il s'agisse de l'interprétation consécutive, dans laquelle l'interprète prend des notes pendant le discours en langue source pour le restituer en langue cible consécutivement ou de l'interprétation simultanée, dans laquelle l'interprète est installé dans une cabine, équipée d'une console, le microphone devant lui, les écouteurs aux oreilles, en écoutant seulement le début de l'énoncé du locuteur pour après commencer à traduire simultanément avec lui, à une distance de quelques secondes, sans se permettre le luxe d'y réfléchir longtemps.

Cela doit s'accompagner également d'une immersion dans des cultures différentes, d'une ouverture vers d'autres points de vue, d'autres mentalités, donc vers d'autres approches intellectuelles. C'est précisément pourquoi l'interprète doit s'appropriier les cultures des pays dont il s'apprête à traduire la langue, à savoir le fonctionnement du système politique national (régime politique, société civile, culture civique, institutions politiques, partis, idéologie, élections), la politique étrangère du pays, les réalités socio-économiques du pays, les pratiques, les coutumes, les traditions inhérentes à l'autre pays, aussi bien que l'usage protocolaire. Cette acquisition de connaissances s'avère essentielle, précisément dans le peu de temps que l'interprète a à sa disposition pour analyser et comprendre le discours.

Bref, une des conditions pour une bonne interprétation est le respect des normes protocolaires. Si elles ne sont pas respectées, l'interprétation peut même déboucher sur des situations qui touchent aux rapports de collaboration entre les deux parties, qu'il s'agisse de sociétés d'affaires, des autorités locales, régionales ou nationales, d'organisations internationales, entraînant un changement d'avis, un clivage, un écart, une détérioration des relations ou même un état conflictuel.

Et c'est précisément ce point de vue qui nous intéresse dans ce travail : l'interprétation et le protocole sont deux activités interdépendantes, unies de par leur caractère relationnel, communicatif et impératif, au nom de la communication. Les deux travaillent avec des instruments sous-jacents, l'interprétation travaille avec la langue, pourvue de sens et de significations et le protocole travaille avec les gestes, les attitudes, les comportements, munis de symboles et de vouloir dire. La communication linguistique, doublée par la communication gestuelle est le miroir et le dépositaire immémorial de toute une civilisation, toute langue n'étant pas entièrement traduisible dans une autre langue. A cet effet, un bon interprète est une personne chargée du protocole qui doit relever le défi de la communication multilingue et de la diversité culturelle.

Le protocole et l'interprétation sont les deux volets qui rendent possible le dialogue entre deux altérités à tous les niveaux - politique, diplomatique, social, culturel, militaire, religieux, commercial : « Interpretation is in itself a diplomatic endeavour » (V. A. Cremona et H. Mallia, 2001 : 301). Ainsi, interpréter ce n'est pas seulement une activité linguistique, mais un travail de rapprochement culturel et relationnel, un effort d'aller à la rencontre de l'autre, un savoir-faire qui veille à ce que les différences culturelles ne touchent pas à la compréhension réciproque et à l'interaction entre individus, groupes, sociétés d'affaires, États, organisations internationales.

L'institutionnalisation du protocole à l'échelle mondiale comprend plusieurs volets. Lors d'une manifestation officielle, le protocole n'est pas seulement l'apanage des dignitaires, mais de tout le personnel administratif auxiliaire, y compris celui des interprètes. L'interprète est donc tributaire des normes protocolaires. Autant dire que l'interprète est tenu de dépasser son attribution de traducteur d'un message d'une langue vers une autre : une fois cette situation de communication particulière entamée, l'interprète n'est plus un praticien de la langue, mais un chargé du protocole, lui aussi, qui met deux altérités en relation. À ce point de la réflexion, il convient de dire qu'une interprétation est complète et réussie à condition que les normes et les usages propres au protocole soient respectés. De ce fait, dans ce qui suit, nous nous attacherons à saisir les caractéristiques de l'interprétation dans le contexte du protocole et à déceler ses spécificités afin de mieux comprendre la relation qui s'établit entre le chargé du protocole et l'interprète.

Au premier abord, il est pertinent de s'arrêter sur l'enjeu du contexte de proximité et sur la visée que celui-ci impose de la part de l'interprète. A ce sens,

« L'interprète intervient dans un contexte de proximité, relationnel, très préparé et codifié, qui requiert une éthique et une décentration vis-à-vis des interlocuteurs en présence. L'interprète s'efforce dans la mesure du possible de se placer dans une position de triangularité, pour marquer sa position de tiers qui se veut 'neutre' et à égale distance des interlocuteurs principaux. La neutralité qu'il adopte suppose une réelle empathie avec les cultures des deux parties. » (A. Plouhinec, 2008 : 38)

L'interprétation en milieu diplomatique ne se résume point à la restitution aussi fidèle que possible d'un message d'une langue à une autre, loin s'en faut. En fait, l'interprète est le tiers, l'acteur connecteur, qui rapproche les acteurs diplomatiques et rend possible la communication entre eux. L'interprète se trouve à côté des dignitaires, le plus souvent, des pairs, à statut social homologue, à une distance physique presque inaperçue, peu en retrait par rapport à ceux-ci, mais réunis dans le même espace, autour d'une table ou d'un bureau, devant un public composé par la mission diplomatique et les médias. Dans un tel contexte, la communication non-verbale, gestuelle, mimique est aussi pourvue de sens et de significations que la communication verbale. Le regard, l'allure et l'attitude ont une force égale aux mots, au discours, à l'enchaînement argumentatif, d'où la complexité d'une telle situation de communication. Dans cette perspective, l'interprète oeuvre à la mise en relation de deux parties différentes, porteuses de culture, de cachet, de mentalité, de traditions et d'approches différentes.

Il suit la même démarche deux fois : dans un premier temps, il fait un effort de déverbalisation, il s'attache à extraire le sens et le vouloir-dire de la langue source, il s'efforce de comprendre et d'analyser le discours et le message de l'interlocuteur pour le rendre aussi fidèle que possible dans la langue cible ; dans un deuxième temps, il s'efforce de comprendre l'implicite du discours, les significations sous-jacentes, l'univers de l'autre, sa façon d'envisager le monde, sa logique pour mieux exprimer son vouloir-dire. Il n'en reste pas moins que, faute de protocole, ces différences d'approches pourraient engendrer un blocage communicationnel et déboucher sur un malentendu, un non-sens ou même sur un état conflictuel.

« Stimulé par une visée éthique, l'interprète cherche à développer un savoir-faire et un savoir-être pour empêcher que la différence culturelle n'engendre la fermeture entre individus et groupes. Au-delà de la communication fonctionnelle, l'interprète cherche par son action à promouvoir le dialogue, le désir de comprendre les différentes visions du monde et les relations sociales. Dans cette perspective, interpréter ce n'est pas seulement une affaire de langue ou de connaissance de cultures, mais un travail de mise en relation, une forme d'action sociopolitique. » (*ibidem* : 41)

Deuxièmement, il est utile de se pencher sur la visibilité de l'interprète dans le milieu diplomatique. Généralement, l'interprète est isolé dans une cabine de simultanée, dans un coin de la salle, éclipsé, presque invisible. Bien au contraire, l'interprète en milieu diplomatique intervient dans un contexte de visibilité, à côté des dignitaires, à égale distance d'eux. De ce fait, il sied d'affirmer que l'interprète devient un tiers, qu'il acquiert des valences auxiliaires, qu'il reçoit des prérogatives supplémentaires. Par la suite, il est obligé de faire appel aux usages et aux normes du protocole. Porteur de cette nouvelle fonction, l'interprète s'engage à cheminer les interlocuteurs vers le dialogue.

Dans un troisième temps, il est important de s'arrêter sur le caractère relationnel d'une telle situation de communication. En ce sens, l'interprète ne travaille pas

simplement avec des discours dépourvus de significations, avec des langues et des cultures. Au contraire, il travaille avec des interlocuteurs, parlant des langues différentes, ayant une représentation du monde différente. Ils s'engagent tous les trois à travailler ensemble, ils se saluent suivant les usages protocolaires spécifiques aux deux parties, ils font preuve de courtoisie, ils échangent quelques mots. Autrement dit, ils deviennent des acteurs diplomatiques interdépendants.

« Il n'est aucune des interventions du protocole qui ne soit instrument de communication : appréhender correctement le message qu'un événement est censé véhiculer, établir le scénario qui en sert l'intention, déterminer dans l'espace disponible la place que chacun occupera selon la préséance, servir d'intermédiaire entre les personnalités présentes, s'assurer que les interprètes puissent effectuer leur travail correctement, respecter le niveau hiérarchique des interlocuteurs. Une action protocolaire couronnée de succès est une symbiose de ces divers éléments, lesquels ont en commun de concourir à favoriser l'émergence du sens qu'est supposée comporter toute activité de la vie publique. » (L. Dussault, 2009 : 6)

À ce point de la réflexion, il faut qu'on revienne aux questions de départ qui ont ouvert la voie de ce travail : Qu'est-ce que c'est que le protocole ? Comment et en quelle mesure le protocole réussit-il à avoir un impact sur l'interprétation ? Quelle relation s'établit entre l'interprète et la personne chargée du protocole d'une institution ? Quels sont les défis qu'une bonne interprétation doit relever dans le contexte diplomatique du protocole ? A travers notre étude, nous avons pu constater que l'importance du protocole, de la courtoisie, de l'étiquette dans le contexte de l'interprétation s'avère majeure. Sous cet angle, un bon interprète doit s'approprier les normes et les usages protocolaires et doit devenir lui-même une personne chargée du protocole afin de relever le défi de la communication multilingue et de la diversité culturelle.

La conclusion que nous voulons mettre en évidence est que le respect des normes et des usages propres au protocole est la condition *sine qua non* pour une interprétation complète et réussie. Dans cette démarche, l'interprète est également tenu à l'impartialité stricte, à la fidélité et à la neutralité par rapport aux propos de l'orateur. Pour conclure, aussi bien l'interprétation que le protocole sont deux activités indissociablement liées qui rapprochent les différentes cultures l'une de l'autre et qui favorisent la communication.

Références bibliographiques

1. Cremona, V. A., Mallia, H. 2001. "Interpretation and Diplomacy". In J. Kurbalija and H. Slavik *Language and Diplomacy*, http://www.diplomacy.edu/sites/default/files/Language_Diplomacy_Chapter19.PDF (accessed April 2015).
2. Dussault, L. 2009. *Le protocole: instrument de communication*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
3. Manciu, E. 2008. *Protocol instituțional*. București: Editura Comunicarea.ro.
4. Plouhinec, A. 2008. "L'éthique de l'interprète en milieu social" in *Ecartis d'identité*, no. 113/2008, pp. 38 – 41,
5. http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/6/113/ei_113_plouhinec.pdf (accessed April 2015).
6. Roland, R. A. 1999. *Interpreters as diplomats: a diplomatic history of the role of interpreters in world politics*. Ottawa: University of Ottawa Press.